



En effet, L'INS (institut national de statistique) redoute une hausse des prix du fait de l'interdiction des importations de Chine, base arrière de l'épidémie du coronavirus.

Selon l'INS, la Chine est le deuxième fournisseur du Cameroun en matière de poissons. Les opérateurs impliqués dans l'importation des poissons surgelés au pays s'approvisionnent principalement à hauteur de 50,6% sur le marché africain (Mauritanie, Sénégal), 19,6% en Asie (Chine) et 12,9% en Europe (Irlande).

Les achats de poissons à l'étranger viennent renforcer la production de la pêche locale qui est passée de 252 214 tonnes en 2014 à 292 675 tonnes en 2018. Soit une augmentation quantitative de 40 461 tonnes en l'espace de quatre ans. Ce qui ne comble toujours pas la demande nationale estimée à environ 400 000 tonnes par an.

Selon les chiffres du ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries animales (Minepia), le Cameroun importe 200 000 tonnes de poissons par an, pour combler la faible production nationale. Ce qui fait perdre au pays environ 170 milliards de FCFA chaque année, selon la même source.